

Note

Émetteur Marc Sidaner
Référence MS/11
Date

Destinataire Responsables d'opération
Copies

Objet **Processus liés à la valorisation des travaux de l'institut vers le grand public**

Voici comment l'institut communique :

I – Communication / information de proximité (pendant la fouille) :
Panneau de chantiers (générique + spécifique si besoin), presse locale, visite « vip » aménageurs, journée portes ouvertes, dépliant (si JPO) ; selon intérêt du site, vidéo de 4-5 mn mis en ligne sur inrap.fr à l'occasion d'une Une Spéciale
II – Valorisation / développement culturel (après la fouille) :
Si financement aménageurs / partenaires : exposition, ouvrage/catalogue, carte interactive, film

Comme suite à des questions et à des problèmes d'interprétation qui ont entraîné des « échauffements » inacceptables, je souhaite que l'on recadre les processus menant à une journée porte ouverte.

I – En amont du devis, l'Ast fait remonter au service valorisation de la DIR, l'information d'un chantier susceptible d'être valorisé pendant la fouille. Après concertation, l'Ast intègre dans le devis, la communication du chantier de manière, si possible, à abonder le budget global de valorisation donné à la DIR ;

II – La responsable de la valorisation effectue un point téléphonique avec le RO et l'Ast pour définir les actions de communication (pendant la fouille) ;

III – Réunion avec l'aménageur pour lui présenter le plan de communication ;

IV – Mise en place de la communication :

4.1 panneau spécifique : le RO transmet à la DIR, sous Word, 6 à 7 paragraphes de 600-800 signes max + les photos légendées et créditées en haute définition. Après relecture par l'Ast, puis par Bénédicte Hénon de la DDCC-Siège, les documents partent en maquettage sous le contrôle de la DIR. Le pdf final est envoyé pour information au SRA et à l'aménageur (avec possibilité s'ils le souhaitent de proposer des suggestions, la décision finale revenant à la DIR.

4.2 dépliant : le RO transmet au service de la valorisation de la DIR, sous Word, 4 paragraphes de 700 signes max + 6-7 photos légendées et créditées en haute définition. Après relecture par l'Ast, puis par Bénédicte Hénon de la DDCC-Siège, les documents partent en maquettage sous le contrôle de la DIR. Le pdf final est envoyé pour information au SRA et à l'aménageur (avec possibilité s'ils le souhaitent de me proposer des suggestions, la décision finale revenant à la DIR).

Rappel : ce dépliant a été conçu afin de guider le visiteur lors d'une journée "portes ouvertes". Il est donc par essence très synthétique avec des messages clairs pour le grand public. Il ne doit pas être détourné de cette vocation première et être assimilé à une présentation de xx années de fouilles dans la région ; dans ce cas, d'autres supports sont envisagés.

4.3 presse locale : après accord du RO, et avis du SRA et de l'aménageur, une visite de presse est organisée. Le RO transmet au service valorisation de la DIR, 2-3 courts paragraphes, qui serviront de trame pour le communiqué de presse. Lors de la visite de presse, la présence du RO et de l'Ast est nécessaire, celle du directeur interrégional, vivement souhaitée.

Rappel presse locale : sauf en diagnostic avec risque de pillage, bien accueillir tout journaliste venant à l'imprévu sur un chantier ; ne pas oublier d'en faire part au directeur Interrégional à sa sortie.

Rappel presse nationale : ne jamais prendre l'initiative de contacter un journaliste national ; si prise de contact, m'en faire part de toute urgence, afin que le pôle relations médias du siège gère la demande.

4.4 journée portes ouvertes / visites scolaires : ok de la Dir après accord du CSP, qui en concertation avec le RO, se charge de la sécurisation du chantier.

Rappel : l'Inrap est juridiquement responsable de la sécurité du grand public sur le chantier.

Demande de la direction générale : l'Ast et/ou le RO doivent prévenir le directeur Interrégional à tout moment d'une découverte importante, afin d'évaluer une éventuelle communication, mais surtout de faire remonter l'information à la DDCC-Siège qui la transmettra à Nicole Pot et Jean-Paul Demoule.

V – Valorisation / développement culturel : à définir en fin de fouille avec le RO, l'Ast, l'aménageur et le SRA.

Bien entendu, il est souhaitable de conserver une certaine souplesse dans l'application des processus. Mais pour y arriver intelligemment je crois que nous devons bien connaître la démarche initiale et discuter le plus en amont possible des modifications que vous souhaitez apporter au processus initial lors de votre projet.